

Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel Session 1998

En 1998, le nombre de diplômes de l'enseignement technologique et professionnel délivrés par le ministère de l'Éducation nationale, en France métropolitaine, s'élève à 781 000 (803 000 avec les DOM) : 426 000 diplômes de niveau V (CAP, BEP et équivalents), 227 000 de niveau IV (bac technologique, professionnel, brevet professionnel et équivalents) et 128 000 de niveau III (DUT, BTS et équivalents).

La progression de 3,8 %, pour l'ensemble des diplômes, est plus sensible au niveau III (9,9 %) qu'aux niveaux IV (4,2 %) et V (2,1 %). Elle résulte autant de l'amélioration de la réussite que de l'augmentation du nombre de candidats, sauf pour le baccalauréat professionnel qui voit son taux de réussite diminuer.

C'est pour le baccalauréat technologique que le taux de réussite est le plus élevé (80,2 %) et pour le BTS qu'il est le plus faible (62,8 %). De façon générale, les filles ont de meilleurs résultats que les garçons.

La réussite des candidats (DUT non compris) des établissements scolaires reste très supérieure à celle des autres candidats, notamment des apprentis.

La part des spécialités de type « Services » se maintient à un niveau élevé pour la plupart des diplômes.

PROGRESSION DU CAP SUPÉRIEURE À CELLE DU BEP, QUI RALENTIT

Lors de la session 1998, le nombre de diplômes de niveau V (c'est-à-dire l'ensemble des CAP, BEP et mentions complémentaires aux CAP et aux BEP) a augmenté de 8 800 par rapport à 1997, soit une hausse de 2,1 % (l'évolution de l'année précédente était de + 2,9 %) (*graphique 1 et tableau 1 p.2*).

Pour le CAP, après la chute, en 1996¹, du nombre de diplômes délivrés, on enregistre des progressions semblables aux deux sessions suivantes. En 1998, l'évolution de + 2,8 % (+ 5 700) est la conséquence d'une légère progression de l'effectif des candidats (observée dans toutes les formations sauf en formation continue) et d'une amélioration de la réussite de 1,2 points (*tableau 2 p.4*). Depuis deux ans, les diplômes de la production sont les plus nombreux (60 %).

1. La chute de 1996 était due à la suppression de plusieurs CAP, notamment celui d'employé des services administratifs et commerciaux (77 000 candidats en 1995), présenté presque exclusivement par des terminales BEP et qui n'apportait pas de qualification supplémentaire aux candidats.

2. Si l'on prend en compte le bac professionnel du ministère de l'Agriculture, le nombre de diplômes délivrés progresse de 4 900. Les BT de ce ministère, en baisse de 5 000, étant remplacés par des baccalauréats professionnels.

Le nombre de BEP délivrés s'accroît de 1,4 % (+ 2 800), cette hausse est plus faible que celle des années précédentes, elle résulte uniquement de l'évolution du taux de réussite (+ 1 point), le nombre de candidats étant globalement stable. Seul l'effectif des candidats des CFA (centres de formation des apprentis) est en hausse (+ 2 200). La part des services se maintient à 60 % depuis plusieurs années.

L'augmentation du nombre de mentions complémentaires au CAP et au BEP a été de 850 à la session 1998 (+ 1,9 % par rapport à la session 1997).

LE BAC TECHNOLOGIQUE EST DE NOUVEAU EN HAUSSE ET LE NOMBRE DE CANDIDATS AU BAC PROFESSIONNEL AUGMENTE ENCORE

Pour le baccalauréat professionnel, le rythme d'évolution du nombre de diplômes délivrés — qui avait atteint 22 % entre 1990 et 1995 — se maintient à un niveau relativement élevé en 1996 et 1997 (+ 6,9 %). À la session 1998, on n'observe pas de hausse², l'augmentation du nombre de candidats (+ 2,8 %) étant annulée par la baisse du taux de réussite (-2,6 points). La répartition entre les diplômes des services et de la production est stable et reste favorable aux services (60 %).

TABLEAU I – Évolution du nombre de diplômes délivrés par le ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie
France métropolitaine – Public + Privé

	Diplômes de niveau V			Diplômes de niveau IV				Diplômes de niveau III			
	CAP (1)	BEP	Total	BP	BT (2)	Bac techno	Bac pro	Total (3)	BTS (4)	DUT (5)	Total
1970	183 352	28 493	211 845	8 592	7 422	28 600	–	44 614	10 463	6 482	16 945
1975	200 589	58 854	259 443	12 542	3 451	50 804	–	66 797	11 526	14 746	26 272
1980	235 046	78 905	313 951	14 647	4 521	62 660	–	81 828	17 442	19 769	37 211
1985	268 064	109 162	377 226	8 007	6 998	82 486	–	97 491	29 594	24 045	53 639
1990	274 981	156 543	431 524	12 228	8 348	112 621	24 116	157 313	52 667	27 825	80 492
1994	251 323	178 119	429 442	11 589	3 882	126 744	59 514	201 729	76 504	35 819	112 323
1995	268 819	182 948	451 767	13 051	2 963	132 250	65 152	215 664	77 083	37 362	114 445
1996	213 325	192 436	405 761	12 316	2 613	129 127	72 156	219 385	76 490	37 433	113 923
1997	218 486	198 881	417 367	11 887	2 355	128 400	74 405	221 362	79 443	37 250	116 693
1998	224 658	201 539	426 197	13 456	2 760	135 953	73 968	236 545	84 041	44 189	128 230

NB : le nombre de diplômes n'est pas égal au nombre de diplômés, certains élèves pouvant passer plusieurs examens.

(1) Y compris mentions complémentaires au CAP et au BEP. Ces diplômes ne sont enquêtés de façon distincte que depuis 1988. Les mentions complémentaires au CAP ne sont pas distinguées de celles au BEP.

(2) Y compris les BMA (brevets des métiers d'art) (190 admis en 1998).

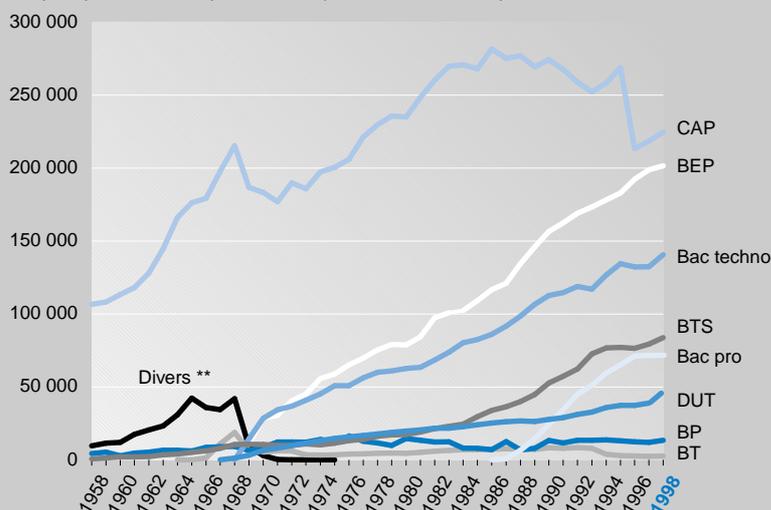
(3) Y compris les mentions complémentaires de niveau IV. 94 diplômes sont recensés en 1998 dans le groupe « Accueil, hôtellerie, tourisme ».

(4) Y compris DMA (diplômes des métiers d'art) (185 admis en 1998), DNTS (diplôme national de technologie spécialisée) (657 admis) et DSAA (diplômes supérieurs d'arts appliqués) (158 admis).

(5) Les données sur les DUT ne concernent que la formation initiale.

GRAPHIQUE 1 – Évolution du nombre de diplômes délivrés de 1958 à 1998

(y compris par unités capitalisables) * – France métropolitaine – Public + Privé



* Les diplômes délivrés par unités capitalisables ont été estimés entre 1991 et 1993.

** Brevet d'enseignement commercial, supérieur d'enseignement commercial, d'enseignement industriel, hôtelier ou social. Ces diplômes ont été remplacés par le BT et le bac technologique.

Le baccalauréat technologique, moins professionnalisé, progresse de nouveau après une interruption au cours des deux dernières années. On enregistre 3,2 % de candidats de plus. Le taux de réussite, en hausse, atteint 80,2 %, il est plus élevé que celui des autres diplômes professionnels (et des autres baccalauréats). Ainsi le nombre de diplômes s'accroît de 5,9 % (+ 7 600). Les diplômes des services restent très majoritaires. La proportion se maintient à 70 %.

On compte 13 500 admissions (11 900 en 1997) au brevet professionnel (BP). Après une baisse les deux années passées, on constate une nouvelle hausse, concernant essentiellement trois spécialités

(banque, préparateur en pharmacie et coiffure), qui constituent la majorité des BP (plus de 60 %). Ce diplôme est préparé uniquement par la voie de l'apprentissage (pour 60 % des candidats) et de la formation continue.

Le brevet de technicien (BT) est en voie de disparition : 2 800 diplômes ont été délivrés en 1998.

PROGRESSION DU BTS ET DU DUT

Lors de la session 1998, 4 500 brevets de techniciens supérieurs (BTS) de plus ont été délivrés, soit une hausse de 5,6 % due à

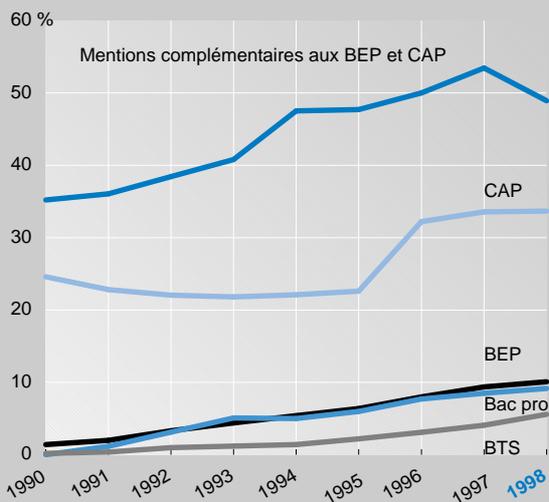
l'augmentation de l'effectif des candidats (+ 2 200 dont + 1 100 pour les seuls apprentis) et à celle du taux de réussite de 2,5 points. 70 % des diplômes relèvent du domaine des services (71 % en 1995).

Après une stabilisation en 1996 et 1997, le nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés augmente de nouveau (+ 6 900). La progression est la plus forte dans deux spécialités des services « gestion des entreprises » et « techniques de commercialisation », spécialités qui ont le plus de candidats.

STABILISATION DU NOMBRE D'APPRENTIS PARMIS LES CANDIDATS AUX CAP ET AUX MENTIONS COMPLÉMENTAIRES...

Les apprentis représentent 33,7 % des candidats au CAP, cette proportion a tendance à se stabiliser après une progression de 10 points en cinq ans (de 1991 à 1996). Les élèves de terminales BEP restent les plus nombreux, représentant 37,7 % des candidats, proportion qui s'accroît de nouveau (graphique 2 p.3). Il faut noter que ces moyennes recouvrent des situations contrastées : certains CAP se préparent principalement par apprentissage, d'autres principalement par la voie scolaire. Quant aux candidats aux mentions complémentaires, pour plus de la moitié ce sont des apprentis, ils possèdent déjà un diplôme professionnel (CAP ou BEP).

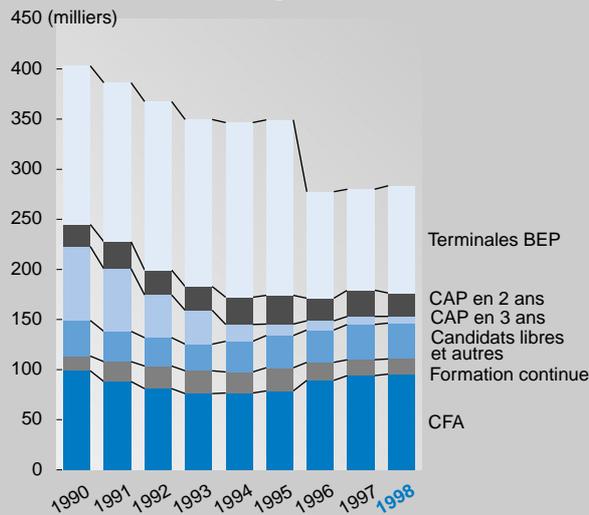
GRAPHIQUE 2 – Évolution de la part des candidats issus de l'apprentissage



... MAIS AUGMENTATION DE LEUR NOMBRE PARMI LES CANDIDATS AUX BEP, BAC PRO ET BTS

La voie de l'apprentissage, jusque-là limitée au CAP et aux mentions complémentaires, s'est ouverte, avec la loi de 1987, à d'autres formations professionnelles telles que le BEP, le baccalauréat professionnel et le BTS. Pour ces diplômes, la formation en CFA continue à progresser. Pour le BEP, elle concerne 10,1 % des candidats (1,4 % en 1990). Une évolution comparable s'observe pour le baccalauréat professionnel, qui ne se préparait qu'en milieu scolaire lors de sa création en 1985. Actuellement, 9,8 % des jeunes qui s'y présentent sont des apprentis. Le BTS suit la même tendance

GRAPHIQUE 3 – Évolution du nombre de candidats au CAP selon leur formation d'origine



avec 5,6 % d'apprentis (tableau II p.4 et graphique 4).

LA RÉUSSITE S'AMÉLIORE POUR PRESQUE TOUS LES TYPES D'EXAMENS...

La réussite reste très contrastée selon le type d'examen : elle est la plus élevée au baccalauréat technologique (78,7 %) et la plus faible au BTS (62,8 %). En 1998, elle progresse pour tous les types d'examen sauf pour le baccalauréat professionnel qui avait atteint un score exceptionnel en 1997 (79,5 %). La baisse est de 2,5 points en 1998 (tableau II).

... ELLE RESTE MEILLEURE POUR LES CANDIDATS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES QUE POUR LES APPRENTIS ET MEILLEURE POUR LES FILLES QUE POUR LES GARÇONS

La réussite aux examens reste nettement meilleure si la formation a lieu dans un établissement scolaire, en particulier pour les diplômes qui nécessitent une formation d'un niveau plus élevé (tableau II et graphique 4). C'est le cas du BTS, dont les candidats en établissements scolaires réussissent nettement mieux que les autres (+ 25 points), l'écart avec la formation en CFA étant le moins élevé (+ 11 points).

Pour le baccalauréat professionnel, la formation en apprentissage, qui concerne 9,2 % des candidats, donne des résultats

proches de la formation en établissement scolaire. Le taux de réussite a baissé cette année pour les apprentis comme pour toutes les autres catégories de candidats.

Pour le CAP, l'écart entre les formations en établissements scolaires et les autres formations se réduit un peu, le taux de réussite n'augmentant que pour ces dernières, en particulier pour les apprentis. Si la réussite des candidats scolaires est meilleure (de 13 points), c'est grâce aux terminales BEP qui constituent la catégorie la plus nombreuse de candidats au CAP et dont le taux de réussite est très élevé (83,2 %). Les candidats scolaires qui préparent le CAP en deux ou trois ans ont de moins bons résultats que les apprentis.

Les élèves des établissements privés sous contrat continuent d'avoir de meilleurs résultats que ceux des établissements publics. En revanche, les établissements privés hors contrat obtiennent de moins bons résultats.

Les résultats restent meilleurs chez les filles, sauf pour les mentions complémentaires et le BTS. L'écart est de 3 points au CAP, 7 points au bac professionnel et au bac technologique et 8 points au BEP. Au BTS, les garçons ont, à cette session, mieux réussi que les filles. Celles-ci ont cependant de meilleurs résultats qu'en 1997 dans les domaines production et services, mais la plus grande amélioration a lieu dans le domaine de la production, où les garçons sont les plus nombreux. En général, les résultats sont meilleurs dans les spécialités des services, où les jeunes filles sont majoritaires. À domaine équivalent (domaine de la production et des services),

GRAPHIQUE 4 – Évolution du taux de réussite au CAP selon la formation des candidats

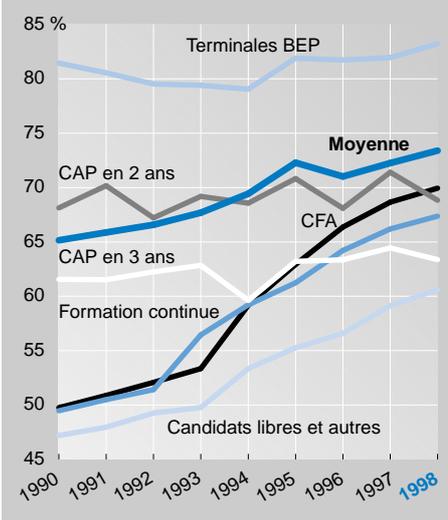


TABLEAU II – Nombre de candidats, de diplômes délivrés et taux de réussite aux examens de l'enseignement technique et professionnel selon l'origine de la formation (non compris les unités capitalisables)
France métropolitaine – Session 1998

		Candidats venant :							Ensemble des candidats			Rappel session 1997
		des établissements scolaires			du CNED	Formation apprentis	Formation adultes	Autres (1)	Garçons	Filles	Total	
		publics	privés sous contrat	privés hors contrat								
CAP	Présentés	108 260	24 747	6 229	1 257	95 469	15 214	32 329	182 489	101 016	283 505	280 125
	Reçus	85 233	21 558	4 370	796	66 770	10 249	19 097	132 084	75 989	208 073	202 353
	% reçus	78,7	87,1	70,2	63,3	69,9	67,4	59,1	72,4	75,2	73,4	72,2
BEP	Présentés	178 671	44 842	1 568	245	28 290	8 386	18 112	160 272	119 842	280 114	279 925
	Reçus	128 737	37 117	1 113	127	19 112	5 010	10 053	109 172	92 097	201 269	198 468
	% reçus	72,1	82,8	71,0	51,8	67,6	59,7	55,5	68,1	76,8	71,9	70,9
Mentions complémentaires de niveau V	Présentés	5 193	1 094	921	14	10 242	1 065	2 413	9 796	11 146	20 942	20 199
	Reçus	3 966	782	441	14	6 520	599	1 345	7 151	6 516	13 667	12 804
	% reçus	76,4	71,5	47,9	100,0	63,7	56,2	55,7	73,0	58,5	65,3	63,4
BP	Reçus	–	–	–	411	7 720	4 938	–	6 043	7 026	13 069	10 458
BT (et BMA)	Présentés	2 801	567	226	4	138	38	107	2 394	1 487	3 881	3 516
	Reçus	2 016	461	138	0	83	19	43	1 646	1 114	2 760	2 355
	% reçus	72,0	81,3	61,1	0,0	60,1	50,0	40,2	68,8	74,9	71,1	67,0
Bac techno	Présentés	131 711	31 432	931	959	–	183	4 406	83 630	85 992	169 622	164 327
	Reçus	105 605	27 001	667	466	–	102	2 112	63 719	72 234	135 953	128 400
	% reçus	80,2	85,9	71,6	48,6	–	55,7	47,9	76,2	84,0	80,2	78,0
Bac pro	Présentés	58 769	16 653	445	365	9 423	7 691	2 860	54 461	41 745	96 206	93 561
	Reçus	45 936	13 936	317	142	7 308	5 146	1 183	40 452	33 516	73 968	74 405
	% reçus	78,2	83,7	71,2	38,9	77,6	66,9	41,4	74,3	80,3	76,9	79,5
Mentions complémentaires de niveau IV	Présentés	238	24	78	–	102	43	1	85	401	486	371
	Reçus	212	23	48	–	90	21	0	56	338	394	300
	% reçus	89,1	95,8	61,5	–	88,2	48,8	0,0	65,9	84,3	81,1	80,9
BTS, DMA, DNTS	Présentés	67 763	19 090	8 751	4 148	7 458	15 662	10 743	61 776	71 839	133 615	131 422
	Reçus	48 452	13 985	4 632	1 295	4 461	7 316	3 783	39 430	44 494	83 924	79 270
	% reçus	71,5	73,3	52,9	31,2	59,8	46,7	35,2	63,8	61,9	62,8	60,3
Ensemble hors BP et hors DUT (2)	Présentés	553 406	138 449	19 149	6 992	151 122	48 282	70 971	554 903	433 468	988 371	978 815
	Reçus	420 157	114 863	11 726	2 840	104 344	28 462	37 616	393 710	326 298	720 008	702 370
	% reçus	75,9	83,0	61,2	40,6	69,0	58,9	53,0	71,0	75,3	72,8	71,8

(1) Autres : SES (sections d'éducation spécialisée), MOREA (module de répréparation d'examen par alternance), expérience professionnelle, candidats libres.
(2) L'enquête sur les DUT ne permet pas de distinguer l'origine de la formation de la même manière que pour les diplômes ci-dessus.

Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel

Niveau V : formation des ouvriers qualifiés et des employés

– Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle), créé en 1911, se prépare en deux ans à l'issue de la troisième. Les préparations en trois ans, à l'issue de la classe de cinquième, sont en voie de disparition. La préparation peut se faire en un an si les élèves sont déjà titulaires d'un CAP ou BEP dans un domaine proche. Le CAP est présenté par une grande partie des élèves de terminales BEP. En outre, les candidats aux BEP peuvent, lors de l'examen, obtenir un CAP associé. À la session 1998, le CAP offre 242 spécialités, options comprises (300 en 1990).

– Le BEP (brevet d'études professionnelles), plus récent (créé en 1966), se prépare après la classe de troisième et conduit le plus souvent à préparer un baccalauréat professionnel. Il compte 48 spécialités, options comprises (73 en 1990).

– Les mentions complémentaires au CAP et au BEP sont préparées en un an par des titulaires de certains CAP et BEP. Elles comprennent 42 spécialités (27 en 1990). Elles ne sont distinguées des CAP et des BEP que depuis 1988 dans les enquêtes sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel. Les mentions complémentaires au CAP ne sont pas distinguées de celles complémentaires au BEP.

– Les mentions complémentaires au baccalauréat professionnel et au BT sont préparées par des titulaires de certains baccalauréats professionnels, BT ou BP. Dix spécialités ont été recensées.

Niveau IV : formation des techniciens

– Le BT (brevet de technicien) se prépare en deux ans à l'issue de la seconde et, pour quelques formations spécifiques, en trois ans à l'issue de la troisième. Le BT est en voie de disparition. Il est

transformé en bac professionnel ou technologique et ne compte plus que 35 spécialités (69 en 1990).

– Le baccalauréat professionnel, mis en place en 1985-86, doit permettre à des élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP d'accéder en deux ans à un diplôme de niveau IV. Le nombre de spécialités s'accroît chaque année, on en compte 59 en 1998, auxquelles il faut ajouter huit BMA (brevets des métiers d'arts).

– Le baccalauréat technologique se prépare en deux ans après une seconde générale et technologique durant laquelle les élèves doivent avoir suivi les options adaptées à la filière choisie. Il y a actuellement 18 séries différentes.

– Le BP (brevet professionnel) est préparé soit par l'apprentissage, soit par la formation continue. Il est exigé par certaines professions réglementées pour exercer un métier (par exemple préparateur en pharmacie) ou pour s'installer à son compte (ouverture d'un salon de coiffure). Le nombre de spécialités s'élève à 72 en 1998.

Niveau III : formation des techniciens supérieurs

– Le BTS (brevet de technicien supérieur) se prépare en deux ans, après un baccalauréat, dans les sections de techniciens supérieurs des lycées. Il s'est beaucoup développé et propose 111 spécialités. On compte également 14 DMA (diplômes des métiers d'arts).

– Le DUT (diplôme universitaire de technologie) se prépare en deux ans dans les instituts universitaires de technologie (IUT) et offre 22 spécialités.

Niveau II

– Le DSAA (diplôme supérieur d'arts appliqués) avec neuf spécialités recensées.

TABLEAU III – Répartition des diplômes délivrés à certains examens de l'enseignement technique et professionnel selon le groupe de spécialités (y compris le ministère de l'Agriculture et de la Pêche) (1)
France métropolitaine – Public + Privé – Session 1998

Groupe de spécialités	CAP	BEP	Mentions complé- ment. niveau V	BP	BT	Mentions complé- ment. niveau IV	BTS
20 – Spécialités pluritechnologiques de la production	–	540	–	4	–	–	7 522
21 – Agriculture, pêche, forêts et espaces verts (2)	5 472	23 326	–	–	6 220	–	8 916
22 – Transformations	36 613	8 622	2 134	1 211	221	–	3 622
23 – Génie civil, construction, bois	27 101	10 345	411	1 584	1 389	–	2 578
24 – Matériaux souples	7 052	4 536	42	22	352	–	749
25 – Mécanique, électricité, électronique	54 353	56 729	3 895	1 409	110	19	10 718
2 – Domaines technico-professionnels de la production	130 591	104 098	6 482	4 230	8 292	19	34 105
31 – Échanges et gestion	34 353	58 137	–	2 552	12	–	34 751
32 – Communication et information	2 486	26 157	46	225	309	–	14 068
33 – Services aux personnes	43 535	32 450	7 139	6 020	367	375	9 464
34 – Services à la collectivité	2 558	3 753	–	42	–	–	377
3 – Domaines technico-professionnels des services	82 932	120 497	7 185	8 839	688	375	58 660
Ensemble	213 523	224 595	13 667	13 069	8 980	394	92 765

(1) Ces résultats sont tirés d'une enquête qui ne concerne ni les baccalauréats ni les DUT.

(2) Diplômes délivrés par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche (CAPA, BEPA, BTA, BTSa), sauf vingt-deux diplômes du CAP délivrés par le MEN.

l'avantage reste en général aux filles (*tableau II*).

Les filles restent très majoritairement dans les spécialités des services : elles représentent plus de 70 % des diplômés. Les garçons représentent plus de 80 % des diplômés dans le domaine de la production.

LES DIPLÔMES DÉLIVRÉS SE CONCENTRENT SUR UN TRÈS PETIT NOMBRE DE SPÉCIALITÉS ET RESTENT PLUS NOMBREUX DANS LES SERVICES

À chaque niveau est proposé un grand nombre de spécialités, mais les diplômes délivrés se concentrent sur quelques-unes (*tableau III*). Les brevets professionnels préparateur en pharmacie, coiffure, banque, du domaine des services forment l'essentiel (60 %) des diplômes délivrés.

Pour les autres diplômes, d'une année sur l'autre, ce sont les mêmes groupes de spécialités qui concentrent le plus de diplômés : « secrétariat, bureautique » et « commerce, vente » pour les services et, dans le domaine de la production, « électricité, électronique ».

Trois groupes de spécialités se partagent près de 39 % des CAP délivrés. Deux dans le domaine de la production, « agroalimentaire » et « électricité », et une dans le domaine des services, « commerce et vente ».

Pour le BEP, quatre groupes de spécialités représentent 46 % des diplômes délivrés : dans les services, « comptabilité,

gestion », « commerce, vente », « secrétariat, bureautique », et dans la production, « électricité, électronique ».

La concentration est encore plus forte pour le BTS, où trois groupes de spécialités se partagent 45 % des diplômes délivrés : « commerce, vente », « comptabilité, gestion » et « secrétariat, bureautique ».

Même en tenant compte des diplômes délivrés par le ministère de l'Agriculture qui ne concernent que le domaine de la production, les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel – mis à part les CAP – sont plus orientés vers les services que vers la production. À la session 1998, la part des services augmente pour les DUT et baisse pour le bac professionnel à cause du développement des baccalauréats délivrés par le ministère de l'Agriculture (qui relèvent de la production). En revanche, elle est stable pour les autres types de diplômes.

Les résultats aux examens sont meilleurs dans le domaine des services, sauf pour le BTS et les mentions complémentaires. Les écarts entre les domaines des services et de la production atteignent 10 points au BEP, 8 au bac technologique, 6 au bac professionnel et 5 au CAP.

GRANDE DISPARITÉ DES RÉSULTATS ACADÉMIQUES

La réussite reste très variable d'une académie à l'autre, même si les écarts se réduisent un peu. Mais on ne peut pas déduire de

règle générale valable pour tous les niveaux au sein d'une même académie. De plus, les moyennes académiques cachent des effets de structure, les taux de réussite variant selon le type de formation des candidats ou les spécialités professionnelles. Les résultats sont tout de même parmi les meilleurs, quels que soient les niveaux de qualification, dans l'académie de Grenoble, Limoges et Rennes. Ils sont parmi les moins bons dans les académies de Nice, d'Aix-Marseille, de Corse et de Créteil (*tableau IV p. 6*).

Dans les départements d'outre-mer, 22 200 candidats ont été diplômés de l'enseignement technologique et professionnel. Les formations au BT n'existent qu'à La Réunion. Les résultats restent moins bons qu'en métropole. L'écart est plus faible au CAP (- 6 points) et plus élevé au BTS (- 21 points). Ces dernières années, l'écart a tendance à se réduire un peu pour les autres diplômes, sauf pour le BTS.

Bernadette Hée, DPD C1

POUR EN SAVOIR PLUS

« Le baccalauréat – Session 1998 – Résultats définitifs », Note d'Information 99.22, MEN-Direction de la programmation et du développement, juin 1999.

Tableaux statistiques 6655, 6654 et 6653, MEN-Direction de la programmation et du développement.

TABLEAU IV – Nombre de candidats, de diplômes délivrés et taux de réussite aux examens de l'enseignement technique et professionnel, par académie (non compris les unités capitalisables)
France sans TOM – Public + Privé – Session 1998

Académies	CAP			BEP			Mentions complémentaires			BP			Brevet de technicien			Bac technologique			Bac professionnel			BTS		DUT	
	Pré-sentés	Reçus	% reçus	Pré-sentés	Reçus	% reçus	Pré-sentés	Reçus	% reçus	Reçus	% reçus	Pré-sentés	Reçus	% reçus	Pré-sentés	Reçus	% reçus	Pré-sentés	Reçus	% reçus	Pré-sentés	Reçus	% reçus	Pré-sentés	Reçus
Aix-Marseille	12 888	8 673	67,3	11 887	7 599	63,9	577	390	67,6	541	206	135	65,5	7 088	5 431	76,6	4 028	2 992	74,3	6 091	3 597	59,1	1 337		
Amiens	8 808	6 493	73,7	10 160	7 030	69,2	779	514	66,0	301	20	9	45,0	6 190	4 520	73,0	3 220	2 403	74,6	4 291	2 611	60,8	969		
Besançon	5 887	4 359	74,0	6 062	4 346	71,7	338	245	72,5	178	94	66	70,2	3 530	2 902	82,2	2 010	1 569	78,1	2 599	1 642	63,2	985		
Bordeaux	14 401	10 798	75,0	13 210	10 043	76,0	849	509	60,0	501	89	65	73,0	7 051	5 804	82,3	4 249	3 282	77,2	5 849	3 637	62,2	2 131		
Caen	8 035	5 821	72,4	7 605	5 140	67,6	664	473	71,2	273	71	50	70,4	4 074	3 354	82,3	2 565	2 005	78,2	2 850	1 783	62,6	994		
Clermont-Fd	6 439	4 748	73,7	5 713	4 269	74,7	493	336	68,2	318	61	51	83,6	3 508	2 978	84,9	2 155	1 746	81,0	2 653	1 659	62,5	1 026		
Corse	986	678	68,8	943	630	66,8	-	-	-	-	-	-	-	648	471	72,7	287	199	69,3	293	163	55,6	78		
Créteil	12 722	9 054	71,2	17 998	12 080	67,1	639	459	71,8	36	243	154	63,4	11 647	8 802	75,6	6 488	4 751	73,2	7 090	3 770	53,2	1 014		
Dijon	7 841	5 871	74,9	7 738	5 490	70,9	451	337	74,7	165	3	1	33,3	4 555	3 696	81,1	2 344	1 760	75,1	3 244	1 976	60,9	2 882		
Grenoble	11 665	9 252	79,3	11 652	8 783	75,4	884	611	69,1	674	109	78	71,6	8 028	6 739	83,9	3 934	3 151	80,1	6 011	4 107	68,3	2 832		
Lille	26 549	19 196	72,3	28 864	20 370	70,6	849	658	77,5	660	206	142	68,9	15 620	11 735	75,1	9 339	6 851	73,4	10 337	6 490	62,8	3 234		
Limoges	3 233	2 527	78,2	2 961	2 286	77,2	157	125	79,6	168	129	101	78,3	1 994	1 575	79,0	1 175	886	75,4	1 439	934	64,9	728		
Lyon	13 923	9 960	71,5	12 652	9 118	72,1	1 331	848	63,7	634	219	145	66,2	7 704	6 201	80,5	4 914	3 824	77,8	6 923	4 308	62,2	2 481		
Montpellier	10 681	7 397	69,3	9 128	6 571	72,0	822	524	63,7	524	252	164	65,1	5 571	4 345	78,0	2 956	2 294	77,6	4 349	2 719	62,5	1 575		
Nancy-Metz	12 274	9 209	75,0	12 864	9 259	72,0	823	573	69,6	414	148	113	76,4	8 039	6 397	79,6	4 593	3 595	78,3	4 889	3 221	65,9	2 574		
Nantes	19 021	13 866	72,9	17 194	12 582	73,2	2 198	1 390	63,2	1 350	251	171	68,1	9 215	7 983	86,6	5 602	4 480	80,0	8 668	5 786	66,8	2 372		
Nice	8 629	5 853	67,8	6 876	4 578	66,6	851	502	59,0	375	75	58	77,3	3 776	2 973	78,7	2 246	1 737	77,3	2 762	1 657	60,0	1 343		
Orléans-Tours	11 608	8 474	73,0	11 160	7 858	70,4	1 117	702	62,8	643	137	105	76,6	6 350	5 347	84,2	3 633	2 791	76,8	5 105	3 348	65,6	1 712		
Paris	9 744	6 992	71,8	7 298	4 988	68,3	1 105	633	57,3	2 410	615	479	77,9	4 796	3 686	76,9	3 499	2 594	74,1	12 577	7 615	60,5	968		
Poitiers	8 593	6 175	71,9	7 266	5 354	73,7	437	287	65,7	447	59	54	91,5	4 350	3 585	82,4	2 431	1 915	78,8	3 340	2 176	65,1	1 341		
Reims	6 884	5 106	74,2	7 123	5 308	74,5	497	310	62,4	264	75	44	58,7	3 983	3 141	78,9	2 398	1 791	74,7	2 869	1 881	65,6	838		
Rennes	14 458	11 552	79,9	13 073	10 469	80,1	1 496	958	64,0	595	246	165	67,1	9 798	8 201	83,7	4 782	3 961	82,8	6 794	4 594	67,6	2 972		
Rouen	10 052	7 809	77,7	11 097	8 237	74,2	876	525	59,9	569	13	10	76,9	6 019	4 598	76,4	3 522	2 739	77,8	3 270	2 091	63,9	1 605		
Strasbourg	9 942	7 036	70,8	8 758	6 447	73,6	614	397	64,7	217	74	59	79,7	4 113	3 386	82,3	2 884	2 286	79,3	4 272	2 736	64,0	1 452		
Toulouse	12 174	8 925	73,3	10 481	7 446	71,0	915	563	61,5	617	246	170	69,1	6 536	5 504	84,2	3 504	2 824	80,6	5 436	3 658	67,3	2 158		
Versailles	16 068	12 249	76,2	20 351	14 988	73,6	1 180	798	67,6	195	240	171	71,3	15 439	12 599	81,6	7 448	5 542	74,4	9 614	5 765	60,0	2 588		
France métro.	283 505	208 073	73,4	280 114	201 269	71,9	20 942	13 667	65,3	13 069	3 881	2 760	71,1	169 622	135 953	80,2	96 206	73 968	76,9	133 615	83 924	62,8	44 189		
Martinique	2 645	1 570	59,4	3 398	1 752	51,6	166	102	61,4	-	-	-	-	1 467	1 059	72,2	980	660	67,3	1 189	389	32,7	-		
Guadeloupe	2 374	1 549	65,2	3 498	2 008	57,4	108	52	48,1	25	-	-	-	1 436	1 055	73,5	1 029	676	65,7	832	300	36,1	-		
Guyane	604	457	75,7	980	603	61,5	12	4	33,3	11	-	-	-	264	173	65,5	239	141	59,0	145	55	37,9	23		
La Réunion	4 169	3 039	72,9	4 951	2 847	57,5	188	106	56,4	100	11	7	63,6	2 624	1 864	71,0	1 241	840	67,7	1 310	694	53,0	-		
France sans TOM	293 297	214 688	73,2	292 941	208 479	71,2	21 416	13 931	65,0	13 205	3 892	2 767	71,1	175 413	140 104	79,9	99 695	76 285	76,5	137 091	85 362	62,3	44 212		